



cliché de la Féd. Touristique du Brabant

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs.

A S B L

9 rue Robert Scott, Bruxelles 18
Tél : 76.77.43 C C P 622.07

Bulletin bimestriel

Novembre 1969

N° 29

Orgaan van de Geschied-
en Heemkundige Kring van
Ukkel en omgeving.

V Z W

R. Scottstraat 9 Brussel 18
Tel : 76.77.43 PCR 622.07

Tweemaandelijks tijdschrift

November 1969

Nr 29

500de VERJARING

Op 12 december 1469, togen Karel de Stoute en zijn hofhouding naar Linkebeek om St Sebastiaan patroonheilige van het dorp te bedanken om hen van de pest behoed te hebben. Om deze gebeurtenis te gedenken, richt de Geschied- en Heemkundige Kring van Ukkel en omgeving, onder de bescherming van de gemeente besturen van Ukkel en Linkebeek, een tentoonstelling in, die gewijd zal zijn aan :

LINKEBEEK EN HOMBORCH DOOR DE EEUWEN #EEN.

Deze tentoonstelling wordt gehouden in de gemeenteschool nr 10, Homborchveldlaan 34 (Ukkel-Homborch). Wij dringen erop aan dat onze leden talrijk zouden aanwezig zijn op de vernissage die zal plaats hebben op Vrijdag 14 november te 20 uur (autobus 43-vertrek aan de Globe te 20 uur). De tentoonstelling zal geopen blijven op 15, 16, 22 en 23 november van 10 uur tot 12 uur en van 14 uur tot 18 uur. Onze lezers vinden hierbij ingesloten het programma van deze tentoonstelling.

500e ANNIVERSAIRE

Le 12 décembre 1469, Charles le Téméraire et sa cour vinrent à Linkebeek, pour remercier St Sébastien, patron du village, de l'avoir protégé de la peste.

C'est pour commémorer cet événement que le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs organise, sous les auspices des administrations communales d'Uccle et de Linkebeek, une exposition qui sera consacrée à :

LINKEBEEK ET LE HOMBORCH A TRAVERS LES SIECLES.

Cette exposition se tiendra à l'école communale n° 10, avenue du Homborchveld n° 34 (Uccle-Homborch). Nous insistons vivement pour que nos membres assistent nombreux au vernissage qui aura lieu le vendredi 14 novembre à 20h (autobus 43 : départ du Globe à 20h). L'exposition sera ouverte ensuite les 15, 16, 22 et 23 novembre de 10 à 12h et de 14 à 18 h. Nos lecteurs trouveront inséré dans le présent bulletin, le programme de cette exposition.

Saint Sébastien à LINKEBEEK

Comme les paroisses ou chapelainies de CETTURU, près de Tavigny (Bastogne), LANTREMANGE, près de Waremmé, LOYERS, dans la province de Namur, NAOME, près de Paliseul, STAVELOT et, depuis 1969, BRAINE L'ALLEUD, LINKEBEEK honore Saint Sébastien comme patron de l'église paroissiale.

Dans un pays où ce saint est particulièrement populaire, il est étonnant qu'il n'y ait pas plus de paroisses qui lui soient consacrées.

De toutes ces localités, c'est à LINKEBEEK que son culte fut le plus à l'honneur. Nous étudierons cette présence de Saint Sébastien à LINKEBEEK sous trois aspects :

I. La Confrérie Saint Sébastien.

II. La Gilde de Tireurs à l'Arc Saint Sébastien.

III. Iconographie et autres manifestations de St Sébastien à LINKEBEEK.

I. La Confrérie Saint Sébastien de LINKEBEEK.

Que ce soit Charles le Téméraire qui fonda la Confrérie en 1467, ne fait aucun doute.

Les motifs en sont plus obscurs et les avis sont partagés entre deux théories : action de grâces pour une guérison de la peste ou remerciement pour un tir à l'arc particulièrement heureux.

S'il est exact que Charles le Hardy tira "le Roy" au Grand Serment des Archers de Bruxelles en 1466 (ce qu'il récidiva en 1471), il nous semble malgré tout y avoir une grande disproportion entre ce coup heureux et les libéralités qui accompagnèrent la fondation de la Confrérie.

Les pages liminaires du registre de la Confrérie, suivies de la signature de son fondateur, relatent par ailleurs que la fondation se fait en souvenir d'une heureuse guérison de la peste, contractée à Liège en juillet 1467.

Saint Sébastien y est de plus défini comme le saint intercesseur contre la peste et non comme le saint tuteur des archers.

Que Charles fut heureux de réchapper de la peste, ou du moins d'en éviter la contagion, lors de son entrée victorieuse à Liège après la bataille de Brustem, peut fort bien se comprendre.

Car la peste était la pire des maladies craintes par nos aïeux : ses ravages par continuation, les souffrances morales et physiques qu'elle entraînait pour les malades, et la mort qu'elle provoquait, formaient un ensemble de conditions aptes à inspirer la terreur. On appelait cette maladie "les flèches de la colère divine", car elle se présentait extérieurement sous forme de très nombreux bubons, assimilés à autant de blessures causées par les flèches que Dieu envoyait sur les humains en mécontentement de leur impiété.

Saint Sébastien qui, en son temps, avait échappé aux flèches du martyr, était considéré comme le protecteur tout désigné contre ces épidémies.

La fondation de Charles à Linkebeek plus précisément, s'explique par la proximité de Bruxelles du sanctuaire dédié au saint, le seul aussi proche de son palais ducal, et en un lieu où un pèlerinage existait déjà.

La visite du Téméraire à Linkebeek, en application de sa promesse faite à Liège en 1467, date du 12 décembre 1469 et il y reviendra le 17. (5). En cette occasion, il offrit à l'église, et en l'honneur du saint patron de celle-ci, un cierge, un buste et le Livre d'or ou Registre de la Confrérie. Le cierge s'est consummé, lentement puisqu'il était "d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuse". (14)

Le buste, qui le représentait "la tête garnie d'un chapeau de Duc fait à grandes feuilles percées à jour et le cercle dudit chapeau semblablement garnie de feuilles aussi faictes à jour, de vermeil dorez dedans et dehors et habilliez

de robe faite en façon de drap d'or et au-dessus un collier de la Toison tout vermeil doré, assiez sur un hault pié garniz dessus et dessoulx de grosses molures fort eslevées, et par les costés garnis de feuilles en losanges aussi eslevées", pesait 58 marc 3 onces et 4 sterlincs. (4) Cette pièce d'orfèvrerie disparut on ne sait trop comment, probablement à la suite d'une mise en lieu trop sûr lors de l'invasion française. Il avait été exécuté par Gérard Lorzet ou Loyet, Orfèvre du Duc, et qui ne toucha le prix de son travail qu'en 1477.

Le Registre est, par contre, la seule relique qui nous soit restée de la pieuse attention du Téméraire envers Linkebeek.

C'est une pièce fort importante, manuscrite sur parchemin, avec enluminures, dont deux pages ont disparu, arrachées lors d'une exposition. (1)

La reliure est en cuir monté sur bois, la couverture portant une plaquette de cuivre en son centre et des garnitures également de cuivre aux quatre angles, et équipée des restes de deux fermoirs.

Les enluminures sont au nombre de deux. La première représente la sagittation de St Sébastien, lié à un arbre, par deux archers sous les ordres d'un capitaine. Une femme est agenouillée à l'avant-plan gauche, tandis qu'à droite, un angelot tient un écu.

La seconde enluminure nous dépeint un autel de l'ancienne église de Linkebeek, surmonté de la statue du saint entouré de deux archers. A gauche et à l'avant-plan, un couple est agenouillé, suivi d'une foule de spectateurs. Il s'agit probablement du Téméraire et de sa femme, Marguerite d'York. A droite, un ange tient un écu.

A la mort du Téméraire en 1477, sa fille, Marie de Bourgogne, fonda une chaplainie, dotée de 50 gulden, hypothéqués sur les Domaines de Brabant, et qui devaient permettre au chapelain de réciter une messe par jour pour le salut de l'âme du défunt Duc. En 1636, le Curé Jakob Geerts se plaignit à l'Archevêché de ce que cette charge lui coûtât beaucoup plus et l'Archevêque de Malines abonda dans ce sens le 28 août de la même année.

Il chargea les moines du couvent des Sept-Fontaines de la chaplainie, moyennant les mêmes 50 gulden et pour un bail devant expirer en 1733. Il en réduisit par contre les obligations à une messe par dimanche et en quelques autres jours bien déterminés et peu nombreux.

Malgré les appuis de Maximilien d'Autriche, en 1503 et 1508, la Confrérie perdit peu à peu la faveur qu'elle rencontrait naguère auprès des grands de ce monde.

Une dernière relevée sous Albert et Isabelle ne sut que précéder sa mise en veilleuse au milieu du XVIIe siècle. Seuls s'inscriront encore des religieux et des gens du petit peuple.

Le 11 janvier 1702, l'Archevêque de Malines, Humbertus Guilielmus Precipiano accorda de nombreuses indulgences aux participants des pèlerinages. L'octave solennelle débutait le premier dimanche d'août et amenait un grand afflux de pèlerins.

En 1600, Jan Hooge de Hal livra pour 10 gulden de médailles et en 1608 pour 5 gulden 9 supplémentaires.

En 1604, pas moins de quatre pèlerinages s'en vinrent depuis Bruxelles.

La Confrérie fut renouée par le Cardinal-Archevêque de Malines, Englebert Sterckx, le 30 juillet 1832, et cette réinstallation fut fêtée en grande pompe dans l'église de Linkebeek, le 7 août de la même année.

N'ayant pu retrouver les écrits authentiques accordant les privilèges attachés au pèlerinage, le Curé sollicita de Rome de nouveaux édits.

Par Rescrits des 29 novembre 1833 et 23 avril 1834, SS. Grégoire XVI rétablit canoniquement la Confrérie et accorda une foule d'indulgences, variant en puissance suivant les jours où les dévotions sont prestées.

En contrepartie, l'admission dans la Confrérie était des plus faciles. Il suffisait de s'inscrire dans le registre (on précise que ceux qui ne savent pas écrire auront la faculté de se faire inscrire) et de payer, soit annuellement une somme de 10 oorden, soit un versement unique et à vie de cinq francs (1850).

Les progrès de l'hygiène publique tout autant que le renouveau liturgique ont fait abandonner aujourd'hui ces pratiques dont nos pères étaient fort friands.

II. La Gilde de Tireurs à l'Arc de St Sébastien à Linkebeek.

Comme dans toutes les agglomérations citadines ou campagnardes sous l'ancien régime, il y eut à Linkebeek des tireurs à l'arc groupés sous l'invocation de St Sébastien et qui pratiquaient le tir à la perche. Leur organisation date de la seconde moitié du XVe siècle. (8)

A côté de la grande gilde, elle-même dépendante de la gilde-mère de Bruxelles, il y eut une petite gilde qui groupait, soit les tireurs en surnombre du quorum fixé pour la grande gilde, soit les tireurs célibataires, la grande gilde n'admettant que des membres mariés, les autres provoquant trop de désordres "sentimentaux". De ces deux groupes de tireurs, il n'est resté, à Linkebeek, pratiquement rien : colliers de roys, drapeaux, registres ou objets quelconques ne sont pas arrivés jusqu'à nous, à l'exception de deux.

Il s'agit, en premier lieu, d'un coffre, attribué à la Gilde St Sébastien de Linkebeek, et qui se trouvait dans la collection Claes, dispersée aux enchères à Anvers en 1933.

Cette attribution, faite par le collectionneur averti qu'était Mr Claes, doit être acceptée sous la seule réserve qu'il pourrait s'agir d'un objet ayant appartenu à la Confrérie, souvent confondue avec la gilde des tireurs.

Le coffret est en chêne, à devant sculpté de cavaliers grotesques tenant écusson et daté vers 1500.

Nous ignorons quel fut l'heureux acquéreur pour 1.000 Frs (1933) de cette pièce, ni ce qu'elle est devenue aujourd'hui. (19) (20).

Le second objet est un plat en étain gravé : "17 - Antonius - Machiels - Koninck - Van - De - Groote - Guldt - Van - Linkebeecke - 87". Entre les mots Van et De, dans un ovale, un St Sébastien lié à l'arbre et percé de flèches. Poinçon : la rose de Bruxelles, BH - BK et un St Michel terrassant le démon. Nous devons à l'extrême amabilité de son possesseur, Mr Camille de Patoul, de vous en donner la description.

Nous avons commenté, dans un précédent numéro de cette revue, l'organisation des gildes de tireurs. Nous y renvoyons le lecteur pour nous contenter de ne situer ici que quelques détails se rapportant plus précisément aux tireurs de Linkebeek (3).

I. Perche

La carte n° 14, déposée aux Archives de la Commission d'Assistance Publique de Bruxelles, situe une perche en 1716 au nord du "Dries", entre l'actuelle place de l'église et le square des Braves.

Un plan numéroté 717 et conservé aux Archives Générales du Royaume, nous indique en 1768 deux perches, au même emplacement. (10)

Ceci semble pouvoir situer la création de la petite gilde entre 1716 et 1768.

II. Tirs

En 1565, la gilde de Linkebeek participe au grand tir organisé à Bruxelles. Les prix qu'elle y remporta ne durent pas être transcendants car il n'en est fait nulle part mention. (13)

Tout ce que l'on sait, c'est que les tireurs linkebeekoïses décochèrent leurs flèches en 57e position. (18)

III. Processions et kermesses.

Annuellement, la gilde participe aux processions de Drogenbos, le dimanche suivant l'octave du St Sacrement, de Uccle, le dimanche après la St Jean, et à Callevoet, le troisième dimanche de Pâques, anniversaire de la consécration de la Chapelle.

Elle se rendait également à Hal et à Alseberg, où elle est récompensée par des mesures de vin.

En contrepartie, les gildes voisines de Linkebeek participaient à la procession qui avait lieu le jour de la kermesse, le premier dimanche d'août.

Ainsi, en 1604 et 1608, les gildes de Hal, Drogenbos, Uccle, Alseberg et Huyzingen sont présentes à la procession de Linkebeek. Elles reçoivent, pour couvrir les frais entraînés par déplacement, respectivement 4 g., 30, 20, 20 et 20 stuivers de l'église.

Au cours de la procession de Linkebeek, et ce durant plus de 300 ans, ce sont des notables ("meyers") de Beersel qui portent la statue de St Sébastien. Ils touchent pour cet honneur une rémunération de 16 stuivers.

En 1638, les comptes paroissiaux de Drogenbos relèvent un paiement de 30 stuivers au "Cnaep" (valet) de la gilde de Linkebeek.

En 1698, la gilde, qui participe à la procession de Drogenbos, est accompagnée de fifres et tambours, "troomeleers ende fluytspelders van Linckenbeke".

En 1713, la gilde de Linkebeek participe à la procession d'Uccle, et ce nonobstant les récents édits royaux et religieux qui avaient défendu cette assistance de gildes en raison des nombreux désordres qu'elle entraînait. Ce que voyant, le Curé d'Uccle, respectueux des édits, s'en dut retourner "met het Venerable".

En 1714, un seul tambour et un seul joueur de fifre accompagnent la gilde à Drogenbos, ce qui semble confirmer une diminution sensible des participants, suite aux nouveaux édits.

L'assistance aux processions était, bien sûr, suivie d'une participation active au tir à l'arc et autres festivités de la kermesse, avec les suites parfois fâcheuses que ceci devait entraîner.

En 1486, un certain Hennen die Rinckmaker fut puni d'une amende de 30 stuivers pour avoir bandé son arc en dehors de l'enceinte du tir.

En 1666, le confrère Michiel van Oost, de Linkebeek, s'en fut à Drogenbos. Au cours de libations, il emporta le collier du Roy en le cachant ... dans son pantalon ! Le Doyen (Président), après moultes recherches, le retrouva à son domicile et van Oost fut exclu de la gilde, après paiement d'une amende de 6 gulden.

En 1618, le samedi 3 août, un certain De Mesmaeker, compagnon de la gilde de Drogenbos, après avoir trop bien participé à la kermesse de Kinkebeek, s'en retourna à son village.

Une discussion éclata et le confrère Van Haele agrémenta ses arguments de morsures et coups de bâton si bien ajustés qu'ils causèrent grand dommage à De Mesmaeker. Celui-ci dû, pour s'en guérir, nettoyer ses blessures avec "trois pots de vinaigre de vin".

En 1738 enfin, Pieter van der Gucht, Roy de la petite gilde, et d'autres membres de celle-ci, furent condamnés par devant le Tribunal echevinal pour avoir, étant célibataires, participé à la procession au milieu des confrères de la grande gilde.

IV. Membres.

Nous rappelons ici les noms que nous avons pu relever, en raison de l'intérêt que cela peut apporter aux actuels linkebeekoïses, qui y retrouveront peut-être un ancêtre :

Grande gilde : 1486 Hennen die Rinckmaker
 1666 Michiel van Oost
 1714 Gillis de Haese (fifre)
 Joos van Haelewijck (tambour)
 1754 Jan Houwaert (Vorster van Zonfen et Officier van Beersel)
 1760 Pieter de Nayer, époux de Katarina Windericx et tenancier d'une auberge.
 1787 Antonius Machiels (Roy).

Petite gilde : 1738 Pieter van der Gucht (Roy).

V. Relations entre Gilde et la Confrérie

En dehors du fait que les tireurs de la gilde furent certainement des pieux membres de la Confrérie qui honorait le même patron qu'eux, deux points particuliers sont à noter.

Le premier, fondé historiquement, consiste dans la punition que diverses gildes de tireurs infligeaient à des confrères en infraction avec les statuts.

Cette punition n'était rien moins qu'un pèlerinage à l'église St Sébastien de Linkebeek.

Ainsi, en est-il à Malines, par ordonnance du Magistrat en date de 1432, et toujours en vigueur lors de l'érection de la Confrérie.

Nous ne savons si les tireurs de Linkebeek subissaient la même rigueur, auquel cas la distance parcourue, et donc la punition, eût été fort légère !

Le second point remarquable est l'attribution d'un célèbre tableau de Roger de la Pasture-Van der Weyden et dénommé "L'homme à la flèche", acquis en 1861 par le Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles, lors de la vente Nieuwenhuys.

De nombreux auteurs ne le désignent pas autrement que comme étant le portait de "Charles le Téméraire", président de la Gilde St Sébastien de Linkebeek.

D'autres, moins catégoriques, parlent d'"un seigneur de la cour du Téméraire, roi du tir à l'arc à la gilde St Sébastien de Linkebeek". (15) (17)

Les attributions actuelles sont plus raisonnables. La physionomie de l'"Homme à la flèche" ne présente en effet que peu d'analogie avec les portraits connus du Téméraire, notamment celui du Musée de Berlin.

Il s'agirait en définitive d'Antoine, Bâtard de Bourgogne, inscrit par ailleurs dans le registre de la Confrérie.

La flèche qu'il tient à la main peut se rapporter à ce fait.

Ce tableau a fait l'objet d'une émission philatélique en 1964, dans une série comportant entre autres sujets la représentation de la Descente de Croix qui appartient naguère aux Arbalétriers de Louvain et actuellement au Prado de Madrid.

La représentation de l'"Homme à la flèche" est fort connue et nous n'en voulons pour preuve qu'un dessin humoristique de Aldebert dans Jours de France, qui fait dire à une Marie-Chantal le contemplant au musée : "Ce gars-là, j'en suis sûre de l'avoir déjà rencontré dans le métro !"

Réflexion amusante mais prématurée ... car nous ne connaissons le métro à Bruxelles qu'en 1970 !

Un tableau de Memling, intitulé également "L'homme à la flèche" et conservé au Metropolitan Museum de New-York, offre quelque analogie avec le sujet précédemment traité. Le personnage porte de plus une bague d'archer à la main droite.

Y a-t-il un rapport avec Linkebeek ?

La révolution française qui fut fatale à tant de nos gildes, ne fut pas plus favorable à celle de Linkebeek.

Elles disparurent au nom des nouvelles idées et ne se relevèrent pas sous l'Empire. Et si des linkebeekois se passionnèrent, depuis la création du Royaume de Belgique en 1830, pour le Très Noble et Gentil Jeu de l'Arc, ce fut sous un patronnage moins sacré que celui de Saint Sébastien.

Les citoyens qui vinrent se fixer à Linkebeek entre les deux guerres pratiquèrent également le tir à l'arc. C'est ainsi, que le Cercle Borain de Bruxelles tirait à la perche dans la propriété de Mr Omer Bonbled, à Linkebeek.

III. Iconographie et autres manifestations de St Sébastien à Linkebeek.

Né à Narbonne, en Gaule, Sébastien était Centurion de la première cohorte sous le règne de l'Empereur Dioclétien (245-313).

Ayant exhorté ses amis Marc et Marcellin à rester fermes dans leur foi, il fut condamné à être attaché à un arbre au milieu du Champ de Mars et à servir de cible aux archers nubien de la Garde Impériale.

Contrairement à une croyance très répandue, il n'en mourut point et fut délivré par Irène.

Après sa guérison, il apparaît devant Dioclétien et lui reproche sa cruauté envers les chrétiens.

Celui-ci le fait flageller, assommer dans le cirque et jeter son cadavre dans l'égoût principal de Rome (Cloaqua Maxima).

Saint Sébastien est invoqué dans quatre circonstances. Tout d'abord comme troisième patron de Rome, après les saints Pierre et Paul. Ensuite, comme premier des saints anti-pestueux, avant St Roch et quelques autres.

Il est aussi le patron de différentes corporations : les archers et arbalétriers, les tapissiers parce que les flèches dont il est hérissé ressemblaient à de grosses aiguilles, les marchands de ferraille, parce que les pointes de flèches sont en fer.

Enfin, il est le patron compromettant et inavoué des sodomites (homosexuels) séduits par sa nudité d'éphèbe apollinien.

Son iconographie est extrêmement riche, pour trois raisons. Pendant tout le Moyen-Age, la peur de la peste et les Confréries d'Archers et Arbalétriers ont multiplié ses effigies.

La Renaissance, l'a adopté parce que son premier martyr, la sagittation, était prétexte pour glorifier la beauté du corps nu.

La croyance populaire l'a, enfin, souvent assimilé au Christ lui-même : le bois de la croix ou la colonne de la flagellation étaient comparés à l'arbre de la sagittation, et l'enlèvement par Irène rappelle la descente de croix.

I. Iconographie à Linkebeek.

A. Eglise paroissiale.

1. Les deux enluminures du Registre de la Confrérie et dont nous avons déjà parlé.
2. L'autel de St Sébastien, situé à droite du chœur, est de style renaissance et remplace un autel démolé en 1869. Il est orné de la statue de St Sébastien, en bois polychrome, adossé à l'arbre et percé de trois flèches. Cette statue fut restaurée en 1604.
3. Un tableau, accroché à gauche du jubé, représente St Sébastien soulagé de ses flèches par un angelot.
4. A droite de l'autel qui lui est consacré, un vitrail, exécuté en 1942, représente le Saint lié à l'arbre, tandis qu'un ange lui retire une flèche de la jambe gauche.
5. Une masse de cérémoniaire, en argent, représente le Saint, lié à l'arbre et percé de flèches.
6. La chaire de vérité, exécutée en 1794 par Janssens et De Vleeschouwer à Bruxelles. En 1809, il restait une dette de 650 gulden sur le coût total de 1.000 gulden. Le socle de la cuve est en chêne sculpté et figure St Sébastien assis au pied de l'arbre du supplice et réconforté par un ange qui lui retire une flèche du flanc droit.
7. La grande cloche, fondue en 1805 et donnant le sol.
Une inscription rappelle les noms des fabriciens d'église qui l'on parrainée : E. Van den Plas, J. De Becker et la femme de ce dernier, M.A. Nerinckx.
C'est le fondeur D. Roelants de Bruxelles qui exécuta le travail. Ses flancs portent un moulage de St Sébastien, lié à l'arbre et percé de flèches.
8. Une statue en plâtre, polychrome, autrefois portée dans les processions et représentant dans une facture très St Sulpicienne le Saint, en uniforme romain et percé de flèches.

9. Une grande bannière de procession, offerte par les pèlerins de Hal, porte un médaillon ovale peint, figurant la sagittation.
10. Le sceau paroissial porte, dans un ovale, St Sébastien lié à l'arbre et percé de sept flèches.

B. Dans le village

1. La Chapelle St Sébastien, située au pied de l'escalier "du Centenaire" à la bifurcation de la rue de la Cuillère et de la rue St Sébastien. Datant de 1870, elle est joliment abritée sous quatre tilleuls. La très valable statue de St Sébastien qu'elle protège se trouvait précédemment dans l'église, jusqu'en 1869 sur l'autel latéral et de 1869 à 1889 sur le maître-autel. Elle est en bois polychrome et représente le Saint, lié à l'arbre et percé de flèches.
2. La façade de la maison sise au haut de la rue de l'Eglise est ornée d'une enseigne silhouettant de maîtresse façon la sagittation de St Sébastien. Elle est l'oeuvre de l'occupant de la maison, le ferronnier d'art Jules Heyndrickx qui réalisa par ailleurs une statuette en fer forgé ayant le même sujet. Enfant de Linkebeek, où il naquit en 1910, Heyndrickx n'est pas un inconnu pour les tireurs bruxellois à l'arbalète puisqu'il réalisa en 1957, le 143e costume de Manneken-Pis qui permet à celui-ci de se transformer en arbalétrier de la garde de Charles le Téméraire. Et ceci rejoint encore Linkebeek et sa Confrérie !

II. Autres manifestations

1. La rue St Sébastien, restaurée en 1928 à l'aide de déblais provenant de la chaussée d'Alseberg. Elle recouvre deux parties des anciennes rues de la Brasserie et Grasmusdreef.
2. La Fanfare Royale St Sébastien, toujours en activité et qui fut créée en 1875.
3. En 1551, il est question d'une auberge "Den Bastiaen" ou "Sinte Sebastiaen". Il est également question en 1664, 1665 et 1688 de cette même auberge. Elle est située le long de la chaussée de Beersel vers Alseberg, au croisement du Molenweg. En 1741 et 1791, une autre (?) auberge portant ce patronyme est située "au bas de l'église, le long de la Langewaegstraat".

Références bibliographiques

- (1) Abbé J. Bols - Guldeboeck van S. Sebastiaansbroederschap te Linkebeek. in : Verslagen en mededeelingen der Kon. Vlaamsche Academic voor Taal- en Letterkunde. April-mei 1903. pp 97 - 108.
- (2) Arthur Cosijn - Le Vallon de Linkebeek. in : Bulletin du Touring Club de Belgique. XXVIII (1922) n° 7.
- (3) André V. Gillet - Uccle et les Gildes de Tireurs. in : Bulletin du Cercle d'Histoire, Archéologie et Folklore d'Uccle et environs. N° 20 et 21 (nov. déc. 1968).
- (4) Comte de Laborde - Les Ducs de Bourgogne. 2e partie, Tome I, p. 507.
- (5) E. de Marneffe - Itinéraires de Charles le Hardy, compte de Charolais in : BCHR 1886, p. 368.
- (6) Sander Pierron - Histoire de la Forêt de Soignes, p. 278.
- (7) Baron de Reinsberg-Duringsfeld - Traditions et légendes de la Belgique. Claeesen-Bruxelles 1870, p. 71-72.
- (8) Théo Reintges - Ursprung und wesen der spätmittelalterlichen Schützengilden L. Röhrscheid-Bonn 1963 - p. 377.

- (9) Maurits Sacré - De voormalige dorpsschuttersgilden in vlaamsch-Brabant. deel I, p. 35-36, Merchtem 1929.
- (10) Constant Theys et Jules Geysels - Geschiedenis van Linkebeek. Hessens-Brussel 1957. p. 90-95 et 200-203.
- (11) Constant Theys - Linkebeek, een beelderijhoekje bij Brussel
in : De Toerist (V.T.B.) XIII - 1934 - n° 3.
- (12) Constant Theys - Geschiedenis van Drogenbosch. Hessens - Brussel 1942 - p.108.
- (13) Daniel Van Oesbroeck's Rymkroniek van Merchtem - 1565 - § 10, p. 111.
- (14) Chanoine René Vichet - La vie et la mort de St Sébastien - Foppens-Bruxelles 1724, p. 134.
- (15) Alphonse Wauters - Un portait du Téméraire et la Gilde St Sébastien à Linkebeek.
in : Recherches sur l'Ecole Flamande de peinture, Bruxelles 1883.
in : Bulletin de l'Académie Royale Belge, 3e série, III - n° 4 - 1882 - p. 414.
- (16) Alphonse Wauters - Histoire des environs de Bruxelles. III - p. 683.
- (17) Alphonse Wauters - Catalogue du Musée Royal des Beaux-Arts, Bruxelles, 1906.
- (18) Alphonse Wauters - Notice historique sur les anciens serments ... de Bruxelles
in : La Belgique Communale - 1847, p. 1047.
- (19) Musée Frans Claes - Catalogue de la vente. Anvers 1933 - p. 40, n° 227.
- (20) Gedenkboek Frans Claes - Antwerpen's Oudheidkundigen Kring, 1932, p. 168.

André V. GILLET,

Secrétaire de l'Ancien Gran Serment
Royal et Noble des Arbalétriers de
N.D. au Sablon, à Bruxelles.

Café "Le Rossignol"

Deze getuige van Oud Ukkel, op de hoek van de Edith Cavellstraat en de Defrélaan gelegen, werd pas afgebroken.

Te Drogenbos

Ter gelegenheid van het bouwen van een elektrische kabine, in het romeinse landschap van Drogenbos, heeft onze archeologische groep, een groot aantal dakpannen, en een zeer mooie molensteen gevonden.

We zullen weldra een nota over deze rondstenen publiceren.

Cotisation 1970

Nous remercions ceux de nos membres qui nous ont déjà versé leur cotisation pour 1970. Nous rappelons aux autres que les cotisations resteront inchangées, soit :

100 F pour les membres de soutien,

50 F pour les étudiants,

200 F minimum pour les membres protecteurs

et qu'elles peuvent être versées au compte 622.07 du Cercle, 9, rue Robert Scott, ou également lors de l'exposition.

Brasserie de la Couronne

Nous apprenons que les bâtiments de la brasserie, rue de Stalle, ont été vendus, en vue de leur démolition, à un groupe américain.

Notre prochain numéro

Nous publierons dans notre numéro de janvier, une étude de M. Sonveaux sur le "Néolithique à tranchets de Linkebeek".